



La présence d'eau en forêt donne naissance à des milieux particuliers : étangs, mares, tourbières, forêt alluviale, dépressions humides, marais... Ces milieux présentent une grande richesse écologique et patrimoniale ainsi qu'un intérêt hydrologique certain.

**ONF - Direction territoriale
Centre Ouest Auvergne Limousin**
100 Bvd de la Salle
45 760 Boigny-sur-Bionne
www.onf.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne
9 avenue Buffon
45063 Orléans cedex 2
www.eau-loire-bretagne.fr

PARTENAIRES POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU ET DES HABITATS ASSOCIÉS

L'agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Office national des forêts vont signer le 5 avril 2016 un partenariat afin de protéger la ressource en eau dans les forêts publiques. Ce partenariat concerne l'ensemble du bassin Loire-Bretagne, soit 36 départements, des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère. La forêt d'Orléans a été choisie comme cadre à cet événement. **Point presse le 5 avril à 14 heures au carrefour de la résistance forêt domaniale d'Orléans.**

LA FORÊT ET L'EAU

Couvrant plus d'un quart du territoire français, les forêts jouent un rôle majeur dans l'approvisionnement en eau du pays. En effet, les forêts alimentent à la fois les cours d'eau et les nappes d'eau souterraine. Ainsi, en gérant l'eau dans les parcelles, le forestier gère tout en amont l'eau de la collectivité. La forêt, par sa composition et sa structure, exerce une influence considérable sur les quantités d'eau qui arrivent au sol.

En forêt, l'eau est généralement de très bonne qualité et se caractérise par de faibles teneurs en éléments chimiques polluants (nitrates, pesticides, métaux lourds, aluminium...). Principalement parce que la réduction de l'érosion superficielle limite la quantité de matériaux transportés dans les cours d'eau par les eaux de ruissellement, mais également parce que l'utilisation de fertilisants et de produits phytosanitaires en forêt est nulle ou extrêmement limitée dans l'espace et le temps.

DES ACTIONS PRIORITAIRES

Cet accord définit la typologie des opérations prioritaires sur lesquelles l'ONF peut représenter un levier et qui peuvent faire l'objet d'une aide financière de la part de l'agence de l'eau.

Il s'agit notamment d'opérations liées :

- à la restauration des cours d'eau ;
- à la préservation et restauration des milieux humides ;
- à la recherche autour de la gestion des captages d'eau en forêt.

ORLÉANS : UNE HISTOIRE D'EAU

La forêt est baignée par l'eau : étangs, mares, marais, fontaines. Cette diversité en fait une forêt exceptionnellement riche. On y trouve des espèces rares et protégées directement liées à la présence de l'eau comme le Balbuzard Pêcheur, le trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) ou le flûteau nageant (*Luronium natans*) ...

Tournée presse le 5 avril 2016

RENDEZ-VOUS

- à 14 h, tournée sur le terrain : les étangs un enjeu écologique (départ carrefour de la Résistance - voir plan joint)
- à 15 h 30, signature du partenariat en forêt domaniale d'Orléans - maison forestière du carrefour de la Résistance

CONTACTS PRESSE

ONF : Xavier Bartet - xavier.bartet@onf.fr - Tél. 06 32 64 84 22 (06 22 64 03 44)
AELB : Lucien Maman - Lucien.MAMAN@eau-loire-bretagne.fr - tel. 02 38 49 75 87